



Fiche programme de la sortie ski de montagne n° **18-S085**  
Une semaine dans les Encantats - 24/02/18 au 03/03/18

Accord préalable pour l'inscription : **Oui**

Nombre maximal de participants : **3**

### 1. Noms et coordonnées des organisateurs

Yann Le Bars

(Me contacter via le KifaiKoi <https://www.clubalpin-idf.com/kifaikoi/>)

### 2. Programme prévisionnel

		D+	D-
Jour 1	Pont de Ressec - Refuge Restanca	600	0
Jour 2	Refuge Restanca - Refuge Ventosa	850	650
Jour 3	Refuge Ventosa - Punta Alta - Refuge d'Estany Long	1100	1300
Jour 4	Refuge d'Estany Llong - Aiguille du Portatio - Refuge d'Amitges	1100	750
Jour 5	Refuge d'Amitges - Tuc de Ratera - Refuge de Saboredo	1000	1050
Jour 6	Refuge de Saboredo - Tuc de Sendrosa - Refuge de Colomers	1000	1150
Jour 7	Refuge de Colomers - Creu de Colomers - Tuca Blanca en A/R	1000	1000
Jour 8	Refuge de Colomers - Pont de Ressec	500	1250

<http://www.skitour.fr/topos/punta-alta,2558.html>

*Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.*

### 3. Caractéristiques de la course programmée

#### 1. Niveau (cf. explications dans NEIGES)

Cotation	
Difficulté alpine	PD
Conduite de course	2 skieur
Type de course	aller-retour / Traversée
Dénivelé journalier maximal prévu	1200 m
Rythme d'ascension exigé	350 m/h

#### 2. Conditions d'hébergement

Refuge

#### 3. Participation aux frais

8 nuits en refuge

Location de voiture

#### 4. Voyage : Train & location de voiture

Paris Toulouse le 24/02 départ 6h50 arrivée 11h09

Toulouse Paris 03/03 départ 16h48 arrivée 21h08

#### 5. Equipement individuel

4. *Matériel indispensable pour toutes les sorties : voir <http://www.clubalpin-idf.com/ski-montagne/#mat>*

**Nota :** L'ARVA, la pelle et la sonde sont absolument obligatoires.  
L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement (il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

5. *Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie*

6. *Nourriture à emporter*

8 vivres de courses

7. *Documents administratifs nécessaires*

Carte CAF, CI , espèces ou chèque pour le règlement du gîte

**6. Réunion préparatoire**

Contactez les organisateurs par mail ou téléphone au maximum 3 jours avant le départ.

Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.